

DUTEIL

Marine

BTS SIO 1^{er} année

Veille technologique : la vidéosurveillance algorithmique

Sommaire

Introduction :	3
I. Aspects techniques de la vidéosurveillance algorithmique	3
A. Qu'est-ce que la vidéosurveillance algorithmique ?	3
B. Le fonctionnement de la vidéosurveillance algorithmique	3
II. Etude du marché de la vidéosurveillance algorithmique	4
A. Qui sont les offreurs de cet outil ?	4
B. Qui sont les demandeurs de cet outil ?	4
III. Analyse de la technologie	5
A. Avantages et inconvénients (tableau comparatif)	5
B. Risques de la vidéosurveillance algorithmique	5
C. Evolution de l'outil	5

Introduction :

Le sujet de ma veille technologique est la vidéosurveillance algorithmique notamment utilisé durant les Jeux Olympiques. De plus, la vidéosurveillance algorithmique étant un outil récent et surtout subtile car en tant que citoyen nous ne pouvons pas faire la distinction entre une vidéosurveillance dite « classique » et une vidéosurveillance algorithmique.

Les informations proviennent d'articles de revues, des sites des entreprises et des googles alertes.

I. Aspects techniques de la vidéosurveillance algorithmique

A. Qu'est-ce que la vidéosurveillance algorithmique ?

La vidéosurveillance algorithmique, également appelée vidéosurveillance augmentée, utilise l'intelligence artificielle pour analyser en temps réel les images captées par les caméras de surveillance. Ce type de vidéosurveillance peut détecter des comportements suspects sans intervention humaine.

Source : <https://www.cnil.fr/fr/cameras-augmentees-espaces-publics>

B. Le fonctionnement de la vidéosurveillance algorithmique

Les systèmes de vidéosurveillance algorithmique reposent sur des algorithmes capables d'analyser de grandes quantités de données visuelles afin d'identifier des événements spécifiques¹. Ce traitement automatisé réduit en partie le besoin d'intervention humaine et permet de générer des alertes en temps réel. Les algorithmes sont préalablement entraînés à partir d'enregistrements vidéo pour améliorer leur capacité à détecter des comportements jugés anormaux². L'utilisateur peut selon son objectif horodater et repérer des personnes ou des objets, avoir des alarmes lorsqu'il y a un risque mais aussi avoir un tableau de bord avec des données comme le respect de certaines règles ou le parcours d'un individu sélectionné³.

Source : 1. <https://www.cnil.fr/fr/cameras-augmentees-espaces-publics>

2. <https://journals.openedition.org/terminal/9719>

3. <https://www.briefcam.com>

II. Etude du marché de la vidéosurveillance algorithmique

A. Qui sont les offreurs de cet outil ?

Le marché de la vidéosurveillance algorithmique connaît une croissance rapide, stimulée par une diversité d'acteurs technologiques. Parmi eux, la start-up française Veesion¹ se distingue par sa spécialisation dans la détection de vols en supermarché via l'analyse comportementale. D'autres entreprises plus établies, comme BriefCam², filiale du groupe japonais Canon, occupent une place importante avec des solutions d'analyse vidéo basées sur trois fonctions clés — revue, réponse en temps réel et recherche analytique — devenues des standards du secteur. En France, la société Two-i³ propose également des technologies d'analyse algorithmique orientées vers la détection de comportements et la production de statistiques anonymisées, principalement utilisées par des collectivités ou opérateurs de transport. Ces entreprises conjuguent innovation technologique et stratégie commerciale pour répondre à une demande croissante en matière de sécurité, tout en suscitant des interrogations éthiques et juridiques.

Source : 1. <https://veesion.io>

2. <https://www.briefcam.com>

3. <https://www.two-i.com/fr>

B. Qui sont les demandeurs de cet outil ?

Les demandeurs sont divers : autorités publiques (collectivités, forces de l'ordre), opérateurs de transport, organisateurs d'événements à risques (comme les JO)¹, mais aussi entreprises privées comme les grandes enseignes commerciales (Carrefour, Fnac, Leclerc)².

Sources : 1. <https://lareleveetlapeste.fr/le-gouvernement-francais-prolonge-la-videosurveillance-de-masse-jusquen-2027/>

2. <https://veesion.io>

III. Analyse de la technologie

A. Avantages et inconvénients (tableau comparatif)

Avantages de la vidéosurveillance algorithmique	Inconvénients de la vidéosurveillance algorithmique
Détection rapide d'incidents	Risques d'erreurs (faux positifs)
Réduction de la charge humaine	Atteinte potentielle aux libertés individuelles
Surveillance en temps réel	Encadrement juridique flou, parfois illégal
Utilisation pour planification urbaine	Risque de banalisation d'une surveillance permanente
Efficace lors d'événements à grande affluence	Exploitation de données biométriques interdites sans autorisation

Sources : <https://www.interieur.gouv.fr/actualites/actualites-du-ministere/experimentation-en-temps-reel-de-cameras-augmentees>

B. Risques de la vidéosurveillance algorithmique

La VSA soulève de nombreuses craintes : surveillance généralisée, dérives autoritaires, usage illégal dans certains contextes (ex. : supermarchés), difficulté à exercer un droit d'opposition, et collecte de données sensibles comme les comportements biométriques¹. Des ONG comme Amnesty International et La Quadrature du Net alertent sur la tentation de rendre permanents ces dispositifs temporaires, comme cela s'est vu dans d'autres lois sécuritaires françaises².

Sources :

1. <https://www.itforbusiness.fr/videosurveillance-algorithmique-la-loi-encore-floue-90685>
2. <https://lareleveetlapeste.fr/le-gouvernement-francais-prolonge-la-videosurveillance-de-masse-jusquen-2027/>

C. Evolution de l'outil

Initialement expérimentée pour les JO 2024, la VSA a vu son usage prolongé jusqu'en 2027 dans les transports publics français. Ce prolongement a été censuré par le Conseil Constitutionnel à la suite d'inquiétudes venant de la CNIL¹. Sur le plan technologique, les systèmes s'étendent vers d'autres formes comme l'audiosurveillance algorithmique.

Sources : 1. <https://lareleveetlapeste.fr/le-gouvernement-francais-prolonge-la-videosurveillance-de-masse-jusquen-2027/>

2. <https://hal.science/hal-04978556>

Sitographie

Advanced Surveillance Systems for Business | BriefCam. (s. d.). Consulté 4 mai 2025, à l'adresse <https://www.briefcam.com/>

Boye, E. (2025, avril 3). *Le gouvernement français prolonge la vidéosurveillance de masse jusqu'en 2027*. La Relève et La Peste. Consulté 4 mai 2025, à l'adresse <https://lareleveetlapeste.fr/le-gouvernement-francais-prolonge-la-videosurveillance-de-masse-jusquen-2027/>

Derouet, T. (2025, mai 1). *La vidéosurveillance algorithmique de nouveau hors-la-loi*. IT for Business. Consulté 4 mai 2025, à l'adresse <https://www.itforbusiness.fr/videosurveillance-algorithmique-la-loi-encore-floue-90685>

Expérimentation, en temps réel, de caméras « augmentées » | Ministère de l'Intérieur. (s. d.). Consulté 4 mai 2025, à l'adresse <https://www.interieur.gouv.fr/actualites/actualites-du-ministere/experimentation-en-temps-reel-de-cameras-augmentees>

Les caméras « augmentées » ou algorithmiques dans l'espace public. (s. d.). Consulté 4 mai 2025, à l'adresse <https://www.cnil.fr/fr/cameras-augmentees-espaces-publics>

Lesquesne Roth, C. (2025, mars 5). *IA et ORDRE Public Des principes à l'impériosité des modèles opératoires*. Consulté 4 mai 2025, à l'adresse <https://hal.science/hal-04978556#>

Two-i : Une plateforme d'analyse vidéo exhaustive. (s. d.). Consulté 4 mai 2025, à l'adresse <https://www.two-i.com/fr>

Veesion | Logiciel de Vidéosurveillance Intelligente. (s. d.). Consulté 4 mai 2025, à l'adresse <https://veesion.io/>

Vétois, J. (2024). *Surveillance et Jeux olympiques et paralympiques*. *Terminal. Technologie de l'information, culture & société*, 138, Article 138. Consulté 4 mai 2025, à l'adresse <https://journals.openedition.org/terminal/9719>